



## **Promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME)**

### **• IMPORTANCE DES PME POUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE**

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une source essentielle d'emplois, de compétences entrepreneuriales, d'innovation, mais également de cohésion économique et sociale au sein de l'UE. L'objectif de l'UE est de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'améliorer le climat des affaires pour les PME, pour leur permettre de relever les défis auxquels elles se trouvent confrontées dans l'économie de la connaissance mondialisée d'aujourd'hui, afin de réaliser pleinement leur potentiel.

### **• LE SOUTIEN AUX PME : UNE DES GRANDES PRIORITÉS DU GROUPE BEI**

Le soutien aux PME est l'une des grandes priorités opérationnelles du groupe BEI. Cette activité transversale englobe, d'une part, des financements de la BEI acheminés par l'intermédiaire du secteur bancaire européen (lignes de crédit de la BEI au moyen desquelles la Banque procure des ressources à des intermédiaires financiers à des taux intéressants, qui doivent ensuite être répercutés de manière appropriée sur les PME) et, d'autre part, le soutien du FEI aux PME, sous la forme d'apports de fonds propres (investissements en capital-risque) et d'opérations facilitant l'accès des PME à des sources de financement (mécanismes de titrisation et d'octroi de garanties). En 2007, le capital du FEI a été porté à 3 milliards d'EUR, soit une augmentation de 50 %, afin de lui donner davantage d'atouts pour maintenir son rôle d'institution européenne spécialisée dans le financement des PME tout en lui assurant son autonomie financière jusqu'en 2013. En sa qualité d'actionnaire majoritaire du FEI, la BEI a fait la démonstration de son engagement constant à soutenir les PME européennes en assumant pleinement sa part dans cette augmentation de capital.

### **• L'ANNÉE 2007 EN CHIFFRES**

L'activité du groupe BEI en faveur des PME a bénéficié à plus de 162 000 PME en 2007 et privilégié en particulier les PME innovantes à fort potentiel de croissance, les petits projets liés aux énergies renouvelables soutenus par des PME et les microentreprises. L'aide de la BEI a été assurée par des lignes de crédit qu'elle a accordées, pour un montant total de quelque 5 milliards d'EUR, à ses intermédiaires financiers de toute l'Union européenne. Le FEI a confirmé sa position d'acteur majeur des marchés européens du capital-risque en réalisant pour plus de 500 millions d'EUR d'opérations dans ce domaine en 2007. Ses opérations de garantie ont atteint 1,4 milliard d'EUR et une hausse significative de cette activité est prévisible en 2008, après la prise en charge du nouveau mandat au titre du « programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité » (CIP) de l'UE (voir plus bas), vers la fin de 2007. Les activités du FEI en matière de rehaussement de crédit ont atteint des niveaux records en 2007, tant en volume qu'en nombre d'opérations. Dans le cadre de cette activité, le FEI garantit des tranches subordonnées de transactions sur titres adossés à des actifs, rendant ainsi ces tranches plus rémunératrices pour les investisseurs et donc, plus faciles à vendre pour les établissements bancaires cédants. Cette plus forte attractivité encourage à son tour ces établissements à développer leur activité de prêt aux PME.

### **• QUELQUES PROJETS CLÉS EN 2007**

Outre le maintien de son activité traditionnelle d'octroi de lignes de crédit auprès de plus d'une centaine de banques partenaires dans toute l'Europe, ce que la profession a spécialement apprécié dans la tourmente des marchés du second semestre, la Banque n'a eu de cesse d'élargir son groupe d'institutions partenaires et de diversifier son offre de produits en faveur des PME, afin de répondre à leurs besoins de financement.

Ainsi en 2007, la BEI a octroyé pour la première fois des lignes de crédit à, entre autres, Isbank, Finansbank et DenizBank en Turquie, Tirol Bank AG en Autriche, EFL et Millennium Leasing en Pologne et SEB Vilniaus Bankas en Lituanie.

Les petites banques régionales jouent un rôle important dans le financement des PME du fait de leur proximité avec cette clientèle, mais en même temps, le volume de leurs fonds propres constitue pour leur activité de prêt un handicap plus lourd que pour les grandes banques. Les opérations impliquant des dispositifs de sûreté comme les obligations sécurisées espagnoles (*cédulas hipotecarias*) ont aidé les petites banques de certains pays à mobiliser d'autres ressources auprès de la BEI pour leurs prêts aux PME. La titrisation des crédits aux PME et leur cession à des investisseurs est une manière de dégager des fonds propres et d'accroître de ce fait l'activité de prêt en faveur des PME. Le groupe BEI a participé à un certain nombre de structures de titrisation en 2007. Ses opérations les plus notables ont été conclues en Espagne (Rural Coop Bank Sector et Bankinter SME, Banco Popular SME, BBK SME, SCH GL) et en Italie (Selmabipiemme). Pour la première fois, une opération avec adossement de titres à des actifs a également été réalisée dans un nouvel État membre, en l'occurrence avec Millennium Leasing en Pologne, pour un montant de 200 millions d'EUR. Cette opération va améliorer notablement l'accès des PME et des microentreprises polonaises de moins de dix salariés aux sources de fonds à long terme.

Dans le droit fil de sa stratégie consistant à prendre davantage de risques pour apporter une plus grande valeur ajoutée, la BEI s'est également engagée dans un certain nombre d'opérations avec partage des risques, où la Banque assume une partie du risque sur les PME elles-mêmes, incitant de cette façon les banques à développer les crédits en leur faveur. Parmi les opérations de ce type approuvées en 2007, il faut citer :

- Financement avec partage des risques en faveur du Groupe RZB (MFS) : prêt groupé d'un montant de 100 millions d'EUR pour le financement de projets de petite dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire en Autriche, Hongrie et Roumanie ;
- Avenir Entreprises Mezzanine : fonds commun de placement à capital fixe en France, qui financera des PME par des obligations convertibles. La BEI a souscrit à ce fonds (à hauteur de 20 millions d'EUR au maximum), aux côtés de OSEO et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), parrains de l'opération ;
- KfW IPEX Risk Sharing Facility : concours financier d'un montant de 100 millions d'EUR avec partage des risques en faveur de KfW IPEX-Bank GmbH, destiné au financement de transactions de petite et moyenne dimension – auxquelles est attribuée une note médiocre, voire inférieure à la valeur d'investissement – réalisées avec des entreprises, quelles que soient leur taille et leur structure de propriété, qui mettent en œuvre des projets de RDI en Allemagne.

La Banque a par ailleurs concentré son effort de prêt en faveur des très petites entreprises et des investissements réalisés par des PME dans des projets portant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique :

- Prêt global avec partage des risques accordé à Česká spořitelna, en République tchèque, pour le financement de projets d'efficacité énergétique : ligne de crédit avec partage des risques pour le financement de projets de petite et moyenne dimension dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables ainsi que de la recherche-développement et de l'innovation en matière énergétique ;
- Prêt global accordé à Rentenbank pour soutenir les projets d'énergies renouvelables de microentreprises : ligne de crédit de 200 millions d'EUR pour financer les programmes spécifiques de Rentenbank portant sur des investissements à long terme dans les énergies renouvelables en Allemagne, notamment le biogaz, les biocarburants, l'énergie éolienne et l'énergie photovoltaïque et, dans une moindre mesure, dans le développement rural et la sylviculture ;
- Octroi d'une ligne de crédit à CMZRB pour le financement de PME : le prêt de la BEI servira à cofinancer des programmes de soutien aux PME gérés par CMZRB, dans le cadre du programme opérationnel « Entreprise et innovation » mené par la République tchèque, en particulier les sous-programmes PROGRESS, visant à fournir des prêts subordonnés à des PME existantes, ECO-ENERGY, destiné au financement de PME pour des projets sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et enfin, START, destiné au financement de jeunes pousses.

La Banque a préparé sa première opération de financement structuré en Europe du Sud-Est en 2007, qui a été finalement conclue au début de 2008. Cette transaction contribuera à diversifier la palette des produits offerts en Europe du Sud-Est et adressera un signal positif aux institutions financières locales et aux petites

et très petites entreprises, lesquelles jouent un rôle particulièrement important pour le développement des Balkans :

- European Fund for Southeast Europe (EFSE) : la BEI va investir 25 millions d'EUR dans l'EFSE, qui rétrocédera à des entreprises de petite et très petite dimension et à des ménages – par l'entremise d'intermédiaires financiers – les ressources ainsi mises à sa disposition. L'objectif de l'EFSE est de réaliser la majorité de ses investissements dans les pays des Balkans occidentaux et d'allouer le solde à des projets en Bulgarie, Roumanie et Moldova, et éventuellement dans d'autres pays d'Europe du Sud-Est.

- **PERSPECTIVES POUR 2008**

Soucieux de renforcer son soutien aux PME, notamment en l'adaptant aux besoins des mécanismes modernes de financement des PME, le groupe BEI a entamé un processus de consultation des représentants des PME et des principaux acteurs du financement des PME dans l'UE à 27. Le processus de consultation, ses résultats et les conclusions préliminaires sont présentés dans une fiche thématique séparée. Les conclusions de ces consultations serviront, au cours de l'année 2008, à la mise au point d'une stratégie révisée en matière d'offre de produits du groupe BEI aux PME.

#### Coopération renforcée avec la Commission européenne : CIP

En 2007, la Commission européenne a donné mandat au FEI pour la gestion des instruments financiers du CIP, soit une enveloppe globale de 1,1 milliard d'EUR, pour la période 2007-2013. Le CIP a pour objectif d'encourager la compétitivité des entreprises européennes, de soutenir l'innovation et de faciliter l'accès des PME aux sources de financement. Le Mécanisme de garantie pour les PME du CIP comportera quatre volets principaux : garanties de prêt, de microcrédit, de fonds propres et titrisation.

Les objectifs du CIP demeurent comparables à ceux de son prédécesseur, le Programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise (MAP, 2001-2006), en l'espèce générer de la croissance économique et créer plus d'emplois, mais aussi stimuler la productivité, la compétitivité et l'innovation dans l'UE. Toutefois, le CIP se veut plus ambitieux que son prédécesseur dans sa conception. Il couvrira une zone géographique plus vaste et étendra sa panoplie d'instruments à de nouveaux marchés et produits.

#### JEREMIE

Le dispositif JEREMIE est une initiative conjointe de la Commission européenne et du groupe BEI, dont l'objectif est de permettre aux États membres de l'UE d'utiliser une partie de leur dotation en Fonds structurels au titre de la période budgétaire 2007-2013 pour créer un fonds de participation renouvelable, géré par un intermédiaire, afin d'améliorer l'accès au financement des petites entreprises, y compris des jeunes pousses, et de fournir du microcrédit dans les zones de développement régional, au moyen d'une série d'instruments financiers personnalisés.

Entre 2006 et 2007, l'équipe spéciale JEREMIE mise en place au sein du FEI a mené une quarantaine d'analyses de besoins de financement dans les 27 États membres. Des protocoles d'accord ont d'ores et déjà été signés avec la République slovaque, la Roumanie et la Bulgarie ; une lettre d'entente l'a été avec le Portugal en 2006, tandis que le premier accord de financement JEREMIE a été conclu avec la Grèce, en juin 2007.

L'initiative JEREMIE ouvre de nouveaux horizons au groupe BEI pour le financement des PME, en jouant à la fois sur le puissant effet de levier des Fonds structurels et la mobilisation de ressources renouvelables, par l'intermédiaire d'un fonds de participation. Cette initiative crée de nouvelles possibilités et constitue une prise de distance prometteuse par rapport au mode de financement traditionnel des Fonds structurels, reposant exclusivement sur des aides non remboursables.

Pour plus d'informations sur la BEI, prière de consulter son site Web [www.bei.org](http://www.bei.org).

Contacts pour la presse :

Bureau de presse : [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org), tél. : (+352) 43 79 - 21000, télécopieur : (+352) 43 79 - 61000

Questions générales :

Infodesk de la BEI, [info@bei.org](mailto:info@bei.org), tél. : (+352) 43 79 - 22000, télécopieur : (+352) 43 79- 62000